



## Régate **BEACH ROWING SPRINT** à Saint Malo

----- Régate labellisée mer FFA ---- intégrée dans le chpt mer Zone NO -----

Date :

**dimanche 31 mars 2024**

Lieu :

**Plage du Val**

**10 place du Val 35400 SAINT MALO**

Organisateur :

**SOCIÉTÉ NAUTIQUE de la BAIE de SAINT MALO 5SNBSM)**

sous l'égide de la **commission mer de la Zone Nord-Ouest** et de la **Ligue de Bretagne d'Aviron**

Date de déclaration auprès des autorités compétentes : février 2024

**Ouverture des engagements sur le serveur FFA :** vendredi **01/03/2024 à 12H**

**Fermeture des engagements sur le serveur FFA :** mercredi **27/03/2024 à 20H**

Engagements mixtes de clubs : Antoine Marais, technicien LBA, 06 42 04 99 51 [antoine.marais@ffaviron.fr](mailto:antoine.marais@ffaviron.fr)  
→ préciser : épreuve + n° coque + rameurs/barreur nom, prénom, licence, club + délégué club (l'un des clubs)

Droit d'engagement par épreuve (perçu par l'organisateur):

- **3€** pour les juniors,
- **5€** pour les seniors par engagement dans une épreuve, (2 x 5€ si doublé)
- gratuit pour barreurs

### Frais d'engagement

Règlement à l'accueil des équipages au secrétariat à l'ordre de la SNBSM

Réunion de sécurité<sup>1</sup> et des délégués :

**8h15** *Sous le barnum sur la plage*

Déroulement des épreuves :

**de 9h00 à 15h30** *sur la plage du Val*

Résultats et remise des prix:

**17h00** *Devant le barnum sur la plage*

Pesée des barreurs :

**La pesée aura lieu à l'emplacement de la commission de contrôle**

*Le barreur est pesé chaque jour de compétition, habillé en tenue de compétition au plus tôt deux heures et au plus tard une heure avant la première course à laquelle il participe. article 13 du code des régates en mer de la FFA)*

<sup>1</sup>Présence obligatoire du directeur de course, des arbitres et des moyens de sécurité à terre et sur l'eau.



### Personnes ressources

Identifications	Noms	Prénoms	Tel. & email
Directeur de Course	MOUSSET	Stéphane	06 89 08 14 09 <a href="mailto:stephane.mousset889@orange.fr">stephane.mousset889@orange.fr</a>
Président du jury	PERGAY	Lydia	06.27.46.24.45 <a href="mailto:lydia.pergay22100@gmail.com">lydia.pergay22100@gmail.com</a>
Arbitres (6)	SUREL	Martine	
	AUBRY	Geneviève	
	ZECH	Amélie	
Poste premiers secours Médecin ou secouristes à terre et sur l'eau	HOARAU + SNSM	Jean-Michel	06 08 82 64 56 <a href="mailto:jean-michel.hoarau@orange.fr">jean-michel.hoarau@orange.fr</a>
Technicien chrono	MARAIS	Antoine	06 42 04 99 51 <a href="mailto:antoine.marais@ffaviron.fr">antoine.marais@ffaviron.fr</a>
Responsable mer Zone NO	BODENNEC	Luc	06 32 43 36 36 <a href="mailto:lubodenn@gmail.com">lubodenn@gmail.com</a>

### Moyens nautiques<sup>2</sup> :

**1 bateau semi-rigides**, 40cv mini, équipage 3 personnes (dont arbitre surveillance virements)  
**+ 1 bateau sécurité générale** avec médecin urgentiste à bord

### A terre :

poste médical et premiers secours avec médecin

### Parcours : Distance : 2 x 300m sur 2 lignes balisées

50m course à pied + 250m rame + virement 180° + 250m retour + 50m course à pied

Voir annexe Plan du parcours<sup>3</sup>

### Horaires et coefficient des marées (pour le site concerné) : la plage horaire 8h-15h30 est exploitable pour BRS

Source : [marée.shom.fr](http://marée.shom.fr)



<sup>2</sup>Au moins 1 bateau comité, 1 semi rigide de 50 ch, 1 semi rigide de 35ch + autant de bateaux nécessaires pour les arbitres + le ou les bateau(s) des secouristes

<sup>3</sup>

Insérer en annexe le plan de course principal + celui de repli. La carte SHOM est à privilégier (Cf. [Géoportail](http://Géoportail))



### Programme<sup>4</sup> prévisionnel

- **8h15** : réunion des arbitres, dispositif sécurité et délégués (et équipiers référents s'ils le souhaitent)
- **9h00** : premier départ
- **15h30** : fin des courses
- **16h15** : remise des récompenses et pot de l'amitié

catégories	N° course	Série	Horaires	cadencement	catégories	N° course	1/2 & Finale	Horaires	cadencement
SENIORS FEMININ SOLO SF1x	1	S1	09:00	00:08	SENIORS FEMININ SOLO SF1x	25	DF1	12:30	00:08
	2	S2	09:08	00:08		26	DF2	12:38	00:08
	3	S3	09:16	00:08		37	F1	14:06	00:08
	4	S4	09:24	00:08		38	F2	14:14	00:08
SENIORS MASCULIN SOLO SH1x	5	S1	09:32	00:08	SENIORS MASCULIN SOLO SH1x	27	DF1	12:46	00:08
	6	S2	09:40	00:08		28	DF2	12:54	00:08
	7	S3	09:48	00:08		39	F1	14:22	00:08
	8	S4	09:56	00:08		40	F2	14:30	00:08
JUNIORS FEMININ DOUBLE JF2x	9	S1	10:04	00:08	JUNIORS FEMININ DOUBLE JF2x	29	DF1	13:02	00:08
	10	S2	10:12	00:08		30	DF2	13:10	00:08
	11	S3	10:20	00:08		41	F1	14:38	00:08
	12	S4	10:28	00:08		42	F2	14:46	00:08
JUNIORS MASCULIN DOUBLE JH2x	13	S1	10:36	00:08	JUNIORS MASCULIN DOUBLE JH2x	31	DF1	13:18	00:08
	14	S2	10:44	00:08		32	DF2	13:26	00:08
	15	S3	10:52	00:08		43	F1	14:54	00:08
	16	S4	11:00	00:08		44	F2	15:02	00:08
SENIORS MIXTE QUATRE SM4x+	17	S1	11:08	00:08	SENIORS MIXTE QUATRE SM4x+	33	DF1	13:34	00:08
	18	S2	11:16	00:08		34	DF2	13:42	00:08
	19	S3	11:24	00:08		45	F1	15:10	00:08
	20	S4	11:32	00:08		46	F2	15:18	00:08
SENIORS MIXTE DOUBLE SM2x	21	S1	11:40	00:08	SENIORS MIXTE DOUBLE SM2x	35	DF1	13:50	00:08
	22	S2	11:48	00:08		36	DF2	13:58	00:08
	23	S3	11:56	00:08		47	F1	15:26	00:08
	24	S4	12:04	00:08		48	F2	15:34	00:08

Epreuves et catégories identiques à celles du championnat de France BEACH ROWING SPRINT (réglementation sportive 2024)

Engagements ouvert aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves suivantes :

- Solo Homme (SH1x) , Solo Femme (SF1x) , Double mixte (SM2x) , Quatre de couple barré mixte (SM4x+)
- Double Homme J18 (J18H2x) , Double Femme J18 (J18F2x)

**Les rameuses et rameurs senior peuvent doubler entre solo et bateaux longs mais s'ils s'engagent en Solo (H/F), ils ne peuvent doubler qu'à une seule des deux épreuves en équipage : SM2x ou SM4x+.**

**Les rameurs utiliseront les coques mises à disposition (monotypie) mais devront utiliser leurs propres pelles :**

Solo : (nombre : 3) Double : ( nombre : 3) Quatre barré : SAFRAN 33 ( nombre : 3)

4

*Les courses peuvent être regroupées selon le nombre d'engagés. Toutes les courses présentent au classement mer de la FFA doivent apparaître dans l'avant programme.*

### Système de progression :

Le système de progression comprend des courses qualificatives chronométrées et des phases finales par élimination directe. L'ordre de passage en course qualificative est fait par tirage au sort.

Le système diffère en fonction du nombre d'équipages inscrits :

- **Nombre = ou > à 9 :** courses qualificatives pour tous. Les 8 meilleurs chronos sont retenus pour la phase finale. Classement en phase finale en fonction des chronos.
- **Nombre compris entre 8 et 4 :** courses qualificatives pour tous. Les 4 premiers sont retenus pour la phase finale. (demi-finales et finales). Classement en phase finale en fonction des chronos.
- **Nombre = 3 :** courses qualificatives pour tous. Les 2 premiers sont retenus pour une finale.

### Type de parcours beach rowing sprint : (implantation Cf. annexe)

Régate en duel sur 2 parcours parallèles éloigné de 20m minimum (1 ligne par concurrent) distance totale A/R 500m  
Départ plage = 10 à 50m Course à pied +85m (B teneur- B slalom 1) +85m (B slalom 1- B slalom 2)+80m (B slalom 2-B virement)

+250m (B virement-B teneur) + 10 à 50m course à pied = ligne d'arrivée

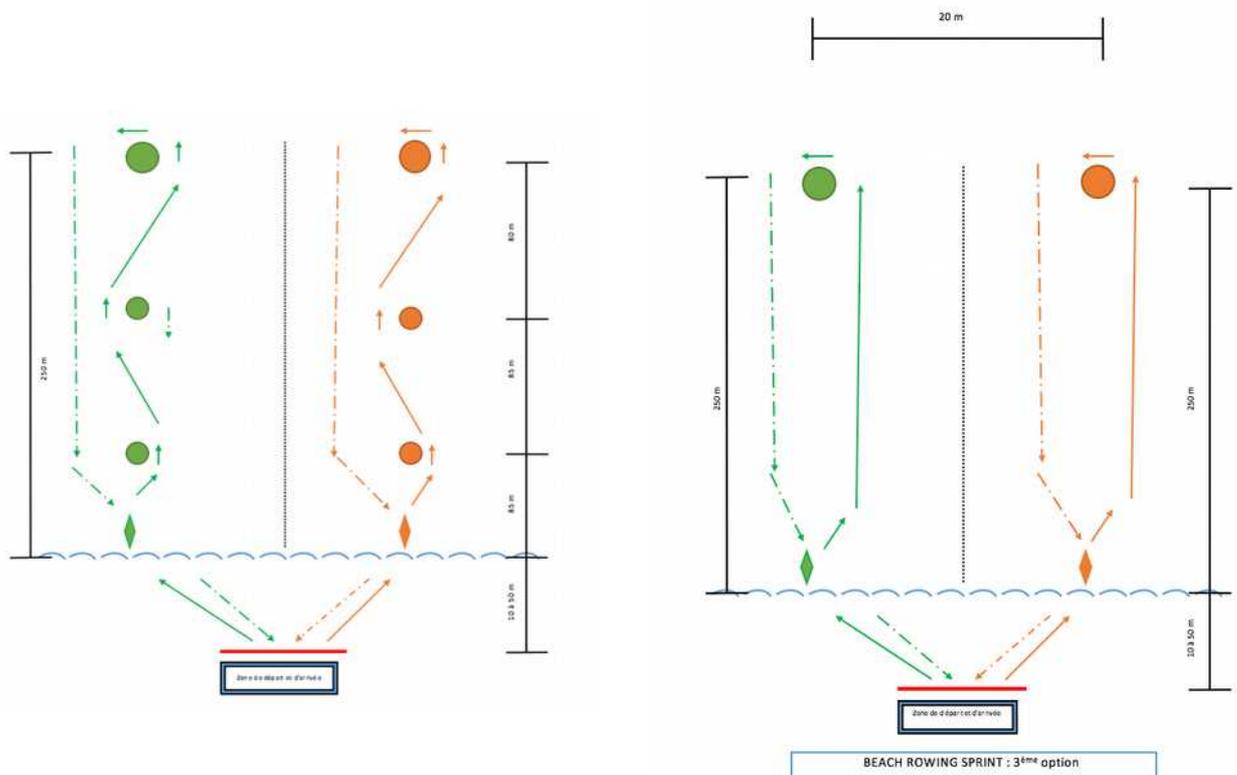
Selon les conditions :

1. parcours en slalom pour l'aller (1ere bouée laissée sur bâbord) et en ligne droite pour le retour (vue de droite)
2. parcours en ligne droite A/R (bouée virement laissée sur bâbord) si problème météo ou balisage (vue de gauche).

#### *(1) Parcours sprint avec slalom à l'aller*

ou

#### *(2) Parcours Sprint simple virement*



Nota : Pour des raisons météorologiques ou autres, la direction de course, en accord avec le président du jury, pourra modifier les parcours, décider de l'utilisation du parcours de repli, décider de ne pas faire courir certaines catégories (1X, 2X...) ou encore décider de l'annulation de la régates.



### **Règles de course :**

Les épreuves se dérouleront conformément à la RÉGLEMENTATION DES COURSES DE BEACH ROWING SPRINTS (SPRINTS D'AVIRON DE PLAGE) de la FFA (version provisoire) (<https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-reglementation-des-courses-de-beach-rowing-sprints-2020-20200205163501.pdf>), sous le contrôle d'un jury composé d'arbitres et de commissaires.

Les compétiteurs devront être licenciés à la FFA et devront satisfaire aux obligations de certificat médical conformément à la réglementation (Articles L.231.2 et D.231 du Code du sport) et du règlement médical de la FFA.

Les réclamations éventuelles ne seront recevables que si elles sont effectuées dans le respect des dispositions du code des régates en mer de la FFA (article 31, paragraphe 9).

Des pénalités pourront être attribuées conformément à la réglementation de Beach Rowing. Celles-ci seront à l'appréciation du jury en fonction de la faute commise et de la gêne occasionnée.

Pendant la compétition le barreur n'est pas obligé de porter le gilet de sécurité (évolution zone des 300m). Il est autorisé à compléter sa tenue de compétition par des vêtements adaptés aux conditions atmosphériques.

***Sous l'égide de la Ligue BRETAGNE Aviron***

***le président LBA***

***Luc BODENNEC***

***pour le comité d'organisation***

***Saint Malo SNB section aviron***

***Gaëlle IRAGNE***





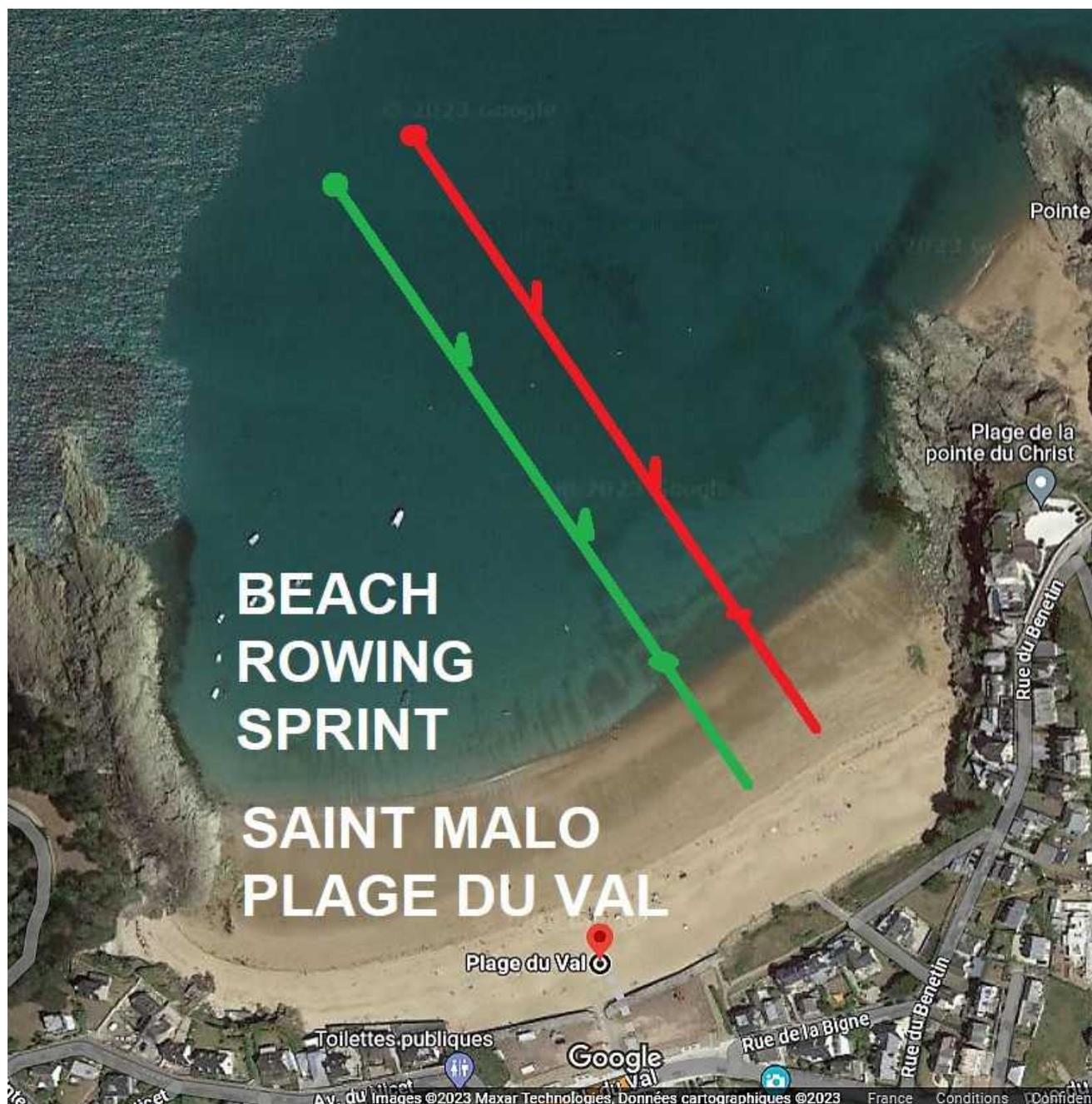
**Schéma organisation du site :**

## Plage du Val à St Malo

adresse : 10 place du Val 35400 Saint Malo

**Plan parcours :** implantation de 2 lignes de bouées séparés de 20m sur 250m de long,

selon la hauteur d'eau, l'organisateur peut déplacer les bouées et les fanions départ/arrivée des coureurs





**Carte marine du site :**

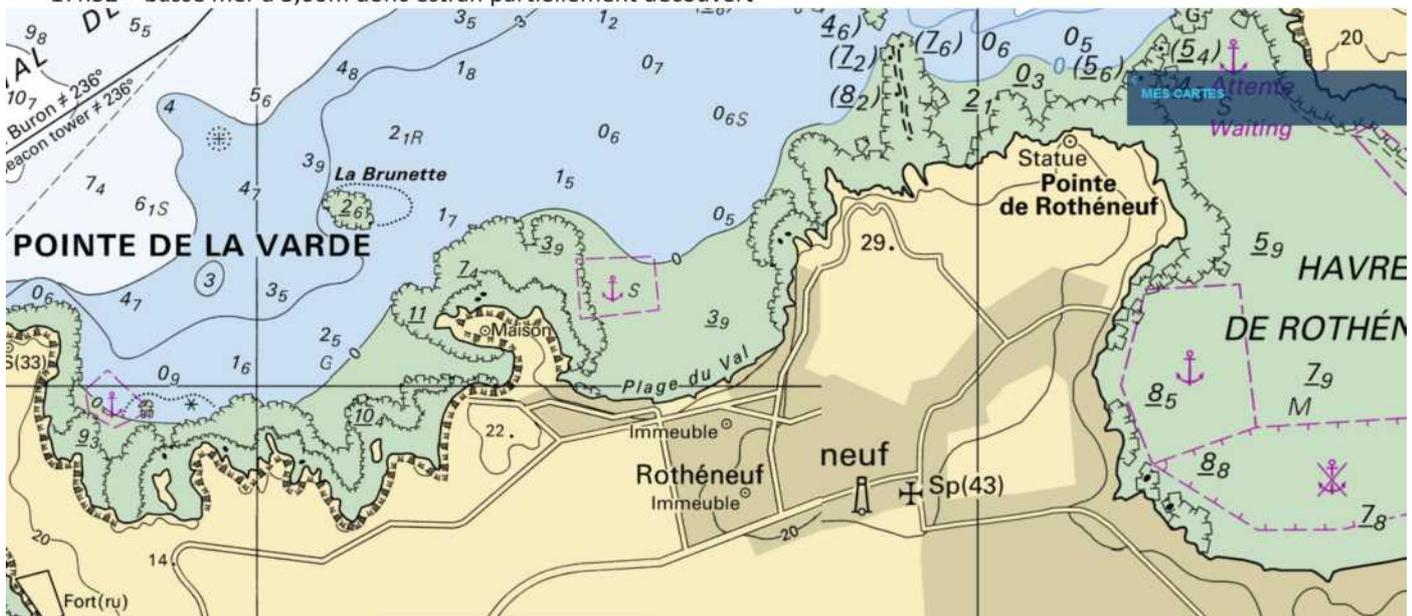
## Plage du Val à St Malo

adresse : 10 place du Val 35400 Saint Malo

L'estran de la plage du val est une étendue à fond sableux bordée de deux pointes rocheuses. Cette zone d'estran présente une élévation de 3,9m au dessus du zéro de la plus basse mer (coef 120).

**Estimation des conditions de profondeur d'eau sur l'estran dans la journée du dimanche 31 mars 2024 :**

- 5h24 = basse mer à 3,15m donc estran partiellement découvert
- 8h00 = montante à 6,16m donc **profondeur d'eau sur estran 2,23m**
- 11h05 = pleine mer à 10,29m donc profondeur d'eau 6,39m
- 15h37 = descendante à 5,83m donc **profondeur d'eau 1,93m**
- 17h52 = basse mer à 3,60m donc estran partiellement découvert



**Dimanche 31 Mars 2024** - UTC+2 Semaine 13 48°38' N  
2°00' W

Lever du soleil : 07h48 Lune gibbeuse décroissante Coucher du soleil : 20h36

Coef.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
BM	05h41	05h24	00h54	3,15m	7,14m	0,60m	1,79m	3,57m
PM	11h05	06h47	01h07	10,29m	6,69m	0,56m	1,67m	3,35m
BM	17h52	05h27	00h54	3,60m	6,46m	0,54m	1,62m	3,23m
PM	23h19			10,06m				

